



1. Mission Carré de Soie (Grand Lyon)

Le contexte en quelques mots : un projet urbain de grande ampleur (2 ZAC et deux PUP et un fort développement urbain en diffus), intégrant une très grande diversité d'acteurs, sur des friches industrielles avec enjeu de dépollution, au cœur d'un territoire très connecté de la Métropole Lyonnaise. Dans ce territoire fertile qu'est le Carré de Soie, notamment de par ses initiatives citoyennes ou d'acteurs privés, la démarche d'économie circulaire doit pouvoir servir de catalyseur pour faire germer toutes les initiatives allant dans le sens d'un écosystème durable.

► *Actions et orientations menées en continuité avec la saison 1*

L'action sur les déchets de chantier est la plus engagée et la plus mobilisatrice en temps : la mission Carré de Soie travaille avec des partenaires privés, des collègues sur les aménagements publics.

En novembre 2019 une ressourcerie du BTP, MINEKA, s'est installée sur le territoire, grâce à la mise à disposition, par la Métropole de Lyon, d'un local et de foncier. Un autre acteur engagé pour l'économie circulaire et l'insertion sociale, Atelier Emmaüs, un atelier-école de menuiserie, a également intégré le même site. Ces deux porteurs de projet avaient été retenus par l'appel à manifestation d'intérêt de la Métropole de Lyon « Économie circulaire & Zéro Gaspillage ». Des liens intéressants se créent peu à peu entre les deux structures grâce à cette localisation commune : Atelier Emmaüs utilise régulièrement les matériaux de MINEKA pour sa production de meubles ou ses prestations d'aménagements intérieurs.

Les liens entre MINEKA et le projet Carré de Soie sont très pertinents à la vue des nombreux chantiers en cours sur le territoire. Déjà bien implanté sur la Métropole et grâce aux mises en relation en flux tendus, cet acteur a déjà permis, en 2019, de « sauver de la benne 85 tonnes de matériaux sur le territoire métropolitain.

« Notre action sur les déchets de chantier est la plus engagée et la plus mobilisatrice en temps : nous travaillons avec des partenaires privés, et avec nos collègues sur les démolitions et aménagements publics. »

Camille Daudet, Chargée de mission Carré de Soie

Plusieurs sites font l'objet de démarches de gestion des déchets de chantier et de réemploi :

1. Une ancienne friche, qui accueille aujourd'hui le projet de « L'Autre Soie », accueille depuis 2 ans 23 associations œuvrant dans le domaine de l'économie circulaire et dans le secteur artistique.

2. Des projets portés par les bailleurs. Le GIE « La Ville Autrement », dans son ambition « zéro charge zéro carbone » développe notamment sur le projet de l'Autre Soie un gros travail sur le réemploi de matériaux et un chantier participatif autour du réemploi. Les maîtrises d'œuvre de chacun des lots, désignées par concours, entrent dans la phase de conception et de propositions de matériaux de réemploi, à partir des ressources du site.



Chantier de l'esplanade TASE, Métropole de Lyon

3. Sur la ZAC Villeurbaine La Soie, un chantier de démolition de la Métropole de Lyon a été conduit selon le processus Démoclès 2, avec une demande de tri très poussée mais aussi des essais de réemploi (avec des liens entre la démolition et la compagnie artistique qui occupait les lieux auparavant).

4. Une même dynamique de travail sur l'aménagement d'espaces publics, avec notamment l'Esplanade TASE, espace public d'1 hectare en cours d'aménagement sur un ancien site industriel. Des terres fertiles ont été récupérées lors d'autres travaux plus à l'est de la Métropole et servent aux aménagements paysagers. Environ 40% des matériaux présents sur le site ont été réemployés.

► *Nouvelles actions et orientations qui ont émergé*

Un choix a été fait de réorienter le projet de création d'une usine à terre hors de Carré de Soie. Pour des raisons de faisabilité technique, économique et de maîtrise des délais, la Métropole a finalement retenu deux autres sites :

- A Confluence, sur un site industriel qui va être reboisé, un essai démarré en mars 2018 concluant d'enrichissement de limons qui serviront de sol fertile pour un tout nouveau site très boisé
- Un autre, plus grand, accueille « Terres fertiles 2.0 », la véritable usine à terre portée par groupement d'entreprise du paysage sur la Vallée de la Chimie. Cette usine à terre est en train de se mettre en place.

Il faut savoir raisonner à la bonne échelle pour organiser les flux d'un territoire...

A Carré de Soie, la volonté est d'essayer de travailler sur de nouvelles actions au service des usagers : ateliers de réparation vélo, boîte à partage, compost en pied d'immeuble, etc. Les villes sont demandeuses, et notamment sur les services à la mobilité !

L'ambition est également de pousser la récupération de chaleur sur les eaux usées dans les futures opérations d'aménagement : de premières études ont été conduites et il y a aujourd'hui plus d'expertise pour rendre cela opérationnel !

► *Structuration de la gouvernance*

Il faut savoir que le périmètre du Carré de Soie fait 500 hectares, la mission Carré de Soie ne maîtrise donc que très peu le foncier et a structuré sa gouvernance et ses outils pour encadrer de nombreuses opérations privées. Par exemple, cette ambition sur la gestion des déchets de chantier se traduit dans les opérations en cours par l'inscription de nos exigences au sein des fiches de lots. Et cette ambition est indiquée dans les études urbaines ou fiches de lot des opérations à venir. La commission préalable d'urbanisme permet de suivre et d'orienter les projets privés sur ces enjeux.

Dans le cadre de leurs projets en maîtrise d'ouvrage, la Métropole de Lyon et les communes sont quant à elles déjà très engagées dans ces démarches de réemploi et le travail en cours va venir alimenter leurs attentes sur tous les futurs secteurs d'opérations d'aménagement.

À ce jour, le porteur de projet dispose de plusieurs instances pour avancer sur les questions d'économie circulaire :

- Un COPIL annuel qui assure la gouvernance technique et politique du projet permettant de faire un reporting global auprès de nombreuses directions de la Métropole de Lyon et de nombreux acteurs,
- Puis un réseau d'acteurs techniques très sensibilisés et compétents sur l'économie circulaire : les référents DD des Villes, une chef de projet pour la Métropole ZDZG, et d'autres services référents de la Métropole,
- Un groupe-projet sur l'économie circulaire qui permet d'échanger à l'échelle métropolitaine.

► *Prise en compte de l'économie circulaire, appropriation par les acteurs*

On constate globalement une meilleure appropriation par tous les publics : les techniciens, les élus, le grand public... La mission Carré de Soie aimerait d'ailleurs mieux mettre en lumière ces actions dans les événements Carré de Soie (jardins partagés, pédagogie sur le compost...)

Différentes postures sont observées selon les services impliqués au sein de la Métropole, avec, encore parfois, des réticences à laisser faire les acteurs. On rencontre des freins sur les questions de mutualisation notamment, qui peuvent être liées à des questions juridiques.



Les rencontres du Carré de Soie - Visites

► *Atouts et freins*

Un point très positif, on peut s'appuyer sur les logiques de bon sens des acteurs ! L'économie circulaire n'est pas un vague concept, elle fait écho à des logiques pragmatiques : comment fait-on avec la ressource en place, comment économiser des moyens, ne pas gaspiller, etc.

L'enjeu pour la Métropole de Lyon est de créer des outils souples et adaptés afin de répondre à la nécessaire réactivité et à la flexibilité pour traiter ce type de sujet. Il s'agit aujourd'hui pour la Métropole d'encore mieux s'outiller et de sensibiliser par l'expérimentation et par des exemples qui marchent, et intégrer peu à peu ces nouveaux modes de faire dans les projets de la collectivité.



Le Carré de Soie, un quartier vivant en devenir